



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

délivrance et renouvellement

Question écrite n° 106659

Texte de la question

M. Éric Raoult souhaite attirer l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, sur les difficultés de reconnaissance de nationalité française pour de nombreux compatriotes. En effet, il apparaît dans de nombreux départements que des Français(es), nés(es) à l'étranger, ressentent comme des tracasseries insurmontables la nécessité affirmée de prouver leur nationalité en fournissant des documents souvent particulièrement difficiles à retrouver dans leur pays d'origine. Ce genre de problèmes administratifs pour ces Français(es) nés(es) à l'étranger est ressenti comme une discrimination incompréhensible à leur égard, dans un contexte où le dossier des sans-papiers mobilise l'actualité et l'opinion. Une action de sensibilisation spécifique pour permettre une certaine compréhension pour le traitement de ce genre de dossier s'avère plus que nécessaire. Il lui demande donc quelles initiatives il compte prendre en ce sens.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 106659

Rubrique : Papiers d'identité

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice (garde des sceaux)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 octobre 2006, page 10523